

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Octobre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

Zoom sur les performances économiques 2024 en Afrique centrale selon le FMI

Selon les dernières [prévisions d'octobre](#) du FMI, la croissance en Afrique subsaharienne devrait se maintenir à 3,6 % en 2024 pour la deuxième année consécutive, avant de se redresser à 4,2 % en 2025, bien que la situation reste hétérogène. Les mesures de resserrement monétaire ont contribué à ralentir l'inflation dans plusieurs pays, et les positions extérieures se sont renforcées, avec un rétrécissement des *spreads* souverains.

LE CHIFFRE A RETENIR

+3,6%

de taux de croissance en
2024 en zone CEMAC

L'économie de la CEMAC devrait accélérer à 3,6 % en 2024 (après 2,3 % en 2023), un niveau deux fois **moins qu'en UEMOA mais correspondant à la moyenne sub-saharienne**. Elle bénéficierait d'un regain d'activité dans le secteur des hydrocarbures (optimisation des vieux puits et entrée en production de nouveaux champs, notamment en Guinée équatoriale, où la production annuelle augmenterait de 17 %, atteignant 4,6 Mt), dans un contexte de rebond des prix du pétrole (+5 % en g.a. au S1 2024 à 84 USD/b). Cette tendance découlerait aussi du dynamisme des secteurs non pétroliers, qui affichent, sauf en 2020, des taux de croissance positifs depuis 10 ans. **L'activité s'accélérerait dans tous les pays de la zone CEMAC, sauf au Tchad** (3,2 % après 4,9 % en 2023), tandis que la Guinée équatoriale et le Cameroun enregistreraient les taux les plus élevés (5,8 % et 3,9 %, respectivement). Hors CEMAC, l'activité de la RDC **décélérerait significativement, passant de 8,4 % en 2023 à 4,7 %**, tandis que l'économie santoméenne s'accélérerait de 0,7 point à un niveau toutefois faible de 1,1 %.

Le FMI anticipe une baisse des tensions inflationnistes dans la CEMAC, **bien que le taux d'inflation (4 % contre 5,5 % en 2023) demeurerait toujours au-dessus de la norme communautaire de 3 %**. À l'exception du Gabon, qui affiche un taux d'inflation de 2,1 %, tous les autres pays de la zone CEMAC dépasseront le plafond d'inflation fixé par la communauté. Les niveaux d'inflation les plus élevés seront observés au Tchad (4,9 %), en RCA (4,7 %) et au Cameroun (4,4 %). Ce dernier représente plus de 50 % de la consommation totale de la zone. Cette baisse attendue sur un an est le résultat de la contraction des prix mondiaux des denrées alimentaires (principal facteur qui explique l'exacerbation des prix dans la zone ces deux dernières années) et des effets modérateurs du resserrement de la politique monétaire sur l'activité économique. L'inflation reste cependant sous la pression de plusieurs facteurs internes persistants : les réajustements tarifaires des carburants, induits par la réduction des subventions de certains états d'Afrique centrale, ont eu un effet haussier direct sur l'inflation. Selon le FMI, **l'inflation en zone CEMAC devrait revenir sous la cible communautaire à partir de 2026 (3,3 % en 2025 et 2,9 % en 2026)**. Hors CEMAC, la RDC et Sao Tomé afficheraient les taux d'inflation les plus élevés de la région avec respectivement 17,8 % et 17,1 %.



BREVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

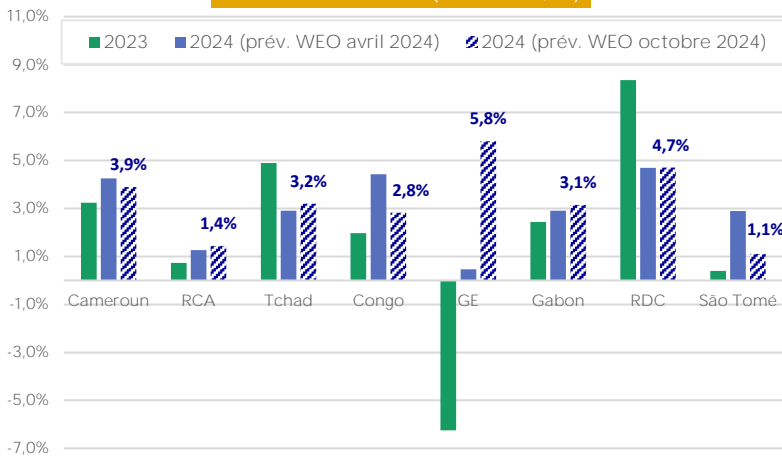
Le solde budgétaire global de la CEMAC, dons inclus, devrait se détériorer avec un déficit de -0,3 % du PIB en 2024, en recul par rapport à l'excédent marginal de 0,1 % enregistré en 2023, avec notamment des déficits marqués au Gabon (-3,9 %) et en RCA (-3,1 %). Ces déficits aggravent les vulnérabilités financières dans un contexte où les conditions de financement sont de plus en plus contraintes. En excluant les dons, le déficit budgétaire global de la zone s'élèverait à -0,8 %, révélant la dépendance significative à l'aide extérieure, particulièrement pour des États comme la RCA. Hors CEMAC, le FMI anticipe pour la RDC un déficit public (dons inclus) de -2 % en 2024, en hausse par rapport à -1,7 % en 2023, tandis que Sao Tomé afficherait une amélioration notable de ses finances publiques, avec un excédent passant de 1,1 % du PIB en 2023 à 4 % en 2024.

Le taux d'endettement de la CEMAC est prévu en légère baisse à 50,8 % du PIB en 2024, contre 52,9 % en 2023, mais reste bien supérieur au niveau de 46,6 % enregistré par exemple en 2018. Le Congo et le Gabon affichent des niveaux d'endettement particulièrement élevés, avec des dettes publiques respectives estimées à 93 % et 73,3 % du PIB. Le ratio dette/PIB devrait être contenu à environ 11,5 % en RDC, alors qu'à Sao Tomé, il atteindrait 40,6 %, témoignant d'une forte baisse de plus de 10 points sur un an.

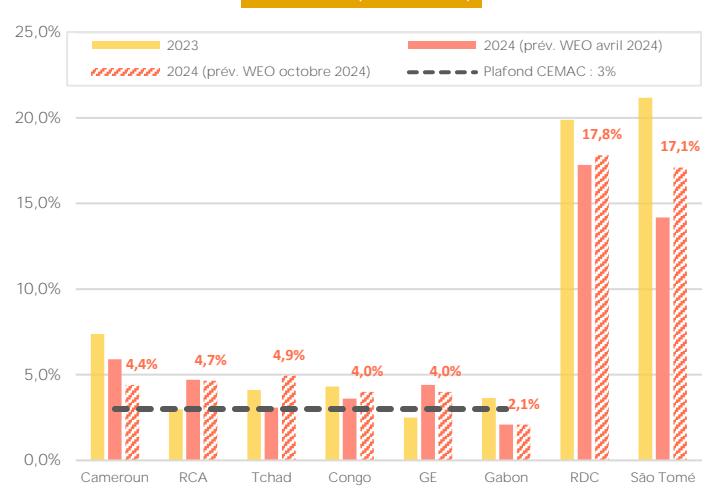
Ibrahim Barry, Conseiller financier pour l'Afrique centrale

Graphiques du mois

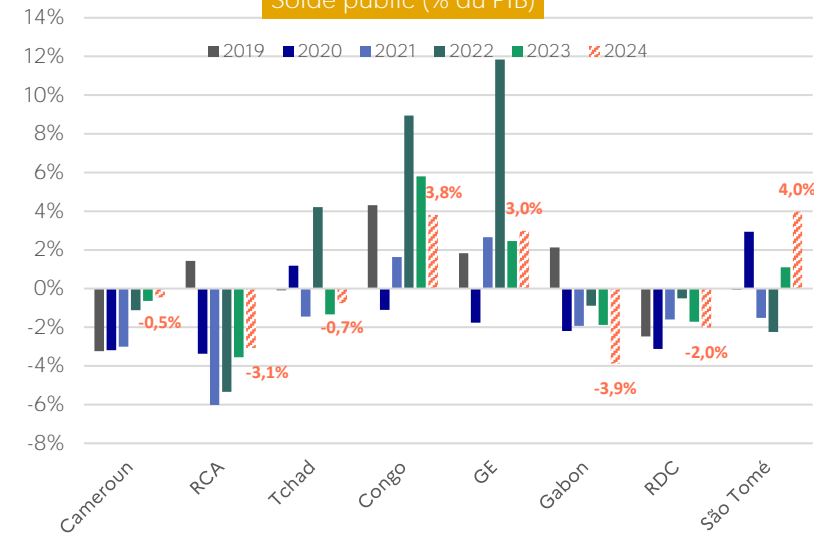
Croissance du PIB (constant, %)



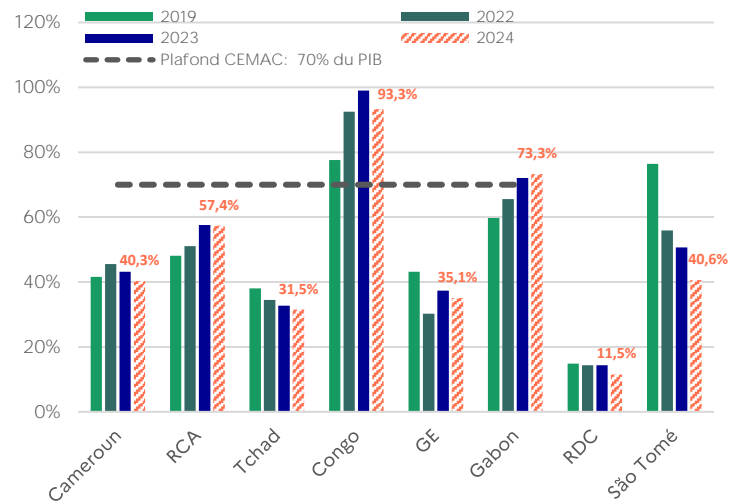
Inflation (m.a en %)



Solde public (% du PIB)



Dettes publiques (% du PIB)



Source: FMI (World Economic Outlook, octobre 2024)

Indicateurs macroéconomiques

		Croissance du PIB réel		Inflation (m.a)		**Solde public (% PIB)		Dette publique (% PIB)		Solde courant (% PIB)		*Dette extérieure (% PIB)	
		2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
		CEMAC	Cameroun	3,2%	3,9%	7,4%	4,4%	-0,6%	-0,5%	43,2%	40,3%	-3,9%	-2,8%
RCA	0,7%	1,4%	3,0%	4,7%	-3,6%	-3,1%	57,6%	57,4%	-8,8%	-8,6%	21,8%	22,3%	
Congo	2,0%	2,8%	4,3%	4,0%	5,8%	3,8%	99,0%	93,3%	6,4%	2,5%	39,4%	37,7%	
Gabon	2,4%	3,1%	3,6%	2,1%	-1,9%	-3,9%	72,1%	73,3%	5,4%	5,1%	37,5%	33,6%	
Guinée Eq.	-6,2%	5,8%	2,5%	4,0%	2,5%	3,0%	37,4%	35,1%	-0,8%	-0,4%	12,9%	11,1%	
Tchad	4,9%	3,2%	4,1%	4,9%	-1,3%	-0,7%	32,7%	31,5%	-0,9%	-1,7%	16,9%	13,6%	
CEMAC	2,3%	3,6%	5,5%	4,0%	0,1%	-0,3%	52,9%	50,8%	-0,5%	-0,7%	27,3%	25,4%	
RDC	8,4%	4,7%	19,9%	17,8%	-1,7%	-2,0%	14,4%	11,5%	-6,3%	-4,0%	12,4%	13,2%	
Sao Tomé	0,4%	1,1%	21,2%	17,1%	1,1%	4,0%	50,7%	40,6%	-12,3%	-7,2%	N.A	N.A	

Source : FMI (octobre 2024), *BEAC (juin 2024), **solde budgétaire global (dons inclus)

* * *

Régional

Le Fonds africain de développement accorde 134 M USD pour un projet de gestion de l'eau entre la RCA et la RDC

Un financement de 134,7 M USD a été [accordé](#) par le Fonds africain de développement pour soutenir le développement des infrastructures et améliorer les ressources en eau entre la République centrafricaine (RCA) et la République démocratique du Congo (RDC). Ce **financement est constitué d'un don de 118,3 M USD à la RCA et d'un prêt de 16,4 M USD à la RDC**. Le coût total du projet est estimé à plus de 257 M USD, financé par le groupe de la BAD, la RCA, la RDC et d'autres partenaires du développement. Ce projet doit se dérouler sur cinq ans. Il bénéficiera à 2,4 millions de personnes vivant dans la zone cible, dont 51 % de femmes. **Le Programme régional d'appui au développement des infrastructures et de la valorisation des ressources en eau transfrontalières entre la RCA et RDC (PREDIRE) comporte trois volets opérationnels** : l'amélioration des connaissances, de la gouvernance et des infrastructures pour les ressources en eau dans le bassin de l'Oubangi ; le développement des infrastructures hydrauliques résilientes et socio-économiques pour soutenir l'intégration régionale ; le renforcement des capacités des institutions régionales et nationales qui gèreront, préserveront et amélioreront les ressources en eau transfrontalières. Les efforts de renforcement des capacités bénéficieront à 1 300 parties prenantes et 3 400 emplois seront créés.

La BEAC ramène son offre de liquidité aux banques à 300 Mds FCFA

La BEAC a réduit son [injection](#) de liquidités aux banques commerciales à 300 Mds FCFA le 22 octobre, contre 340 Mds FCFA lors des opérations précédentes. Ce réajustement reflète

la demande réelle des banques, qui n'a jusqu'à présent pas dépassé les 270 Mds FCFA., malgré des demandes antérieures comprises entre 400 et 500 Mds CFA entre juin et septembre 2024.

Signature de 4 protocoles d'accord entre le Tchad et la République Centrafricaine

Les travaux de la [15^{ème} session](#) de la Grande Commission Mixte entre le Tchad et la République centrafricaine se sont achevés le 23 octobre par la signature de quatre projets portant sur les consultations politiques régulières et de règlement des conflits, la **sécurité, la création d'une Force mixte de sécurisation des frontières et le rapatriement des réfugiés**. La signature de ces nouveaux accords **s'inscrit dans une dynamique de renforcement des liens entre les deux voisins**, quelques mois après la réouverture de la frontière entre les deux pays.

Rapport annuel 2023 de la BDEAC : Priorité aux financements du secteur des transports

Selon le [rapport](#) annuel 2023 de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), l'encours des prêts octroyés aux opérateurs économiques et aux États de la CEMAC s'élève à plus de 709 Mds FCFA à fin **2023**. **La répartition par secteur d'activité** montre que le secteur des transports est le premier bénéficiaire et représente près de 48 % **de l'encours global**, suivi de l'industrie (10,6 %) et de la santé (8 %). Le rapport souligne que cette répartition est en adéquation avec les orientations de son plan stratégique « Azobe » 2023-2027. La répartition par nature du portefeuille des prêts montre que les concours au secteur public non marchand représentent 54 % du total, contre 37 % pour le secteur privé et 9 % pour le secteur public marchand.

CADYST reprend les unités meunières de SOMDIA au Cameroun et au Congo

Le groupe SOMDIA [annonce](#) la cession de ses unités de production de farine de blé au Cameroun et au Congo au groupe camerounais CADYST. Le groupe dirigé par Célestin Tawamba, déjà présent dans le secteur de la minoterie au Cameroun au travers de sa filiale CADYST Grain (Pasta SA), acquiert ainsi les Sociétés Grand Moulin du Cameroun (SGMC) et Grand Moulin du Phare (SGMP) au Congo. Cette **décision s'inscrit dans l'évolution du périmètre des activités de SOMDIA, avec une volonté de recentrer ses opérations sur ses métiers de l'agriculture et de la première transformation en Afrique.** La finalisation de cette opération reste toutefois soumise à la réalisation des conditions **suspensives usuelles et à l'approbation des autorités réglementaires compétentes.**

Cameroun

Partenariat avec la CAFI pour mobiliser 2,5 Mds USD en faveur de la conservation forestière

À l'occasion de la conférence de Hambourg sur la durabilité, le Cameroun a signé le 8 octobre 2024 une [lettre d'intention](#) avec l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI). Celle-ci vise à **mobiliser 2,5 Mds USD d'ici 2035 pour la conservation des forêts.** Selon le document, ce financement sera constitué de 500 M USD en dons destinés à des prêts durables, 500 M USD provenant d'institutions financières internationales, et 1,5 Md USD du secteur privé. **Ce partenariat s'inscrit dans la Stratégie Nationale de Développement du Cameroun qui ambitionne de protéger 18 millions d'hectares de forêt, soutenir 300 000 producteurs dans des secteurs agricoles clés et renforcer le développement local. L'initiative est également conforme au règlement de l'Union Européenne sur la Déforestation, répondant aux défis liés à la déforestation tout en favorisant une croissance économique durable.**

Le Cameroun vise à limiter sa dette à 50 % du PIB tout en augmentant la masse salariale publique d'ici 2027

Le Cameroun prévoit de maintenir son niveau **d'endettement à un maximum de 50 %** du PIB entre 2025 et 2027. Cet objectif est détaillé dans le [Document](#) de Programmation Économique et Budgétaire à Moyen Terme pour 2025-2027, élaboré par le ministère des Finances. Selon ce document, le pays vise à limiter les nouveaux emprunts à un maximum de 10 % du PIB au cours des trois prochaines années. Le rapport souligne que, bien que la dette publique reste soutenable, le risque de surendettement est élevé. Ce risque est associé à la faiblesse des recettes budgétaires et des exportations. Par ailleurs, les dépenses **liées au personnel de l'État devraient atteindre 1 815,6 Mds FCFA d'ici 2027, soit une augmentation de 327,8 Mds FCFA par rapport aux prescriptions de la Loi de finances rectificatives de 2024.** Cette hausse, malgré des efforts de gestion du recrutement et **d'assainissement de la masse salariale, résulte de récentes décisions gouvernementales, dont une revalorisation salariale de 5 % pour les fonctionnaires en 2023 et 2024, ainsi qu'une augmentation des allocations familiales.**

Hydrocarbures : baisse attendue des recettes pétrolières à partir de 2026

Après des prévisions de 828,3 Mds FCFA en 2025, en hausse par rapport aux 801 Mds FCFA attendus pour l'année 2024, les recettes pétrolières du Cameroun **devraient considérablement diminuer à partir de l'année 2026.** Selon le [Document](#) de programmation économique et budgétaire à moyen terme 2025-2027, ces recettes pourraient ne totaliser que 612,5 Mds FCFA en 2026, avant de descendre sous la barre de 600 Mds FCFA en 2027 (580,6 Mds FCFA). Avec cette nouvelle baisse, la production aura globalement reculé de 11,4 % sur une période de trois ans.

L'Etat recherche 232 Mds FCFA pour financer le plan d'action prioritaire du secteur de l'électricité

Le ministre de l'eau et de l'énergie a [présenté](#) aux partenaires financiers réunis au Cameroun le 17 octobre, un besoin de financement de 232 Mds FCFA. Cette enveloppe servira à évacuer l'énergie produite par la centrale hydroélectrique de Nachtigal et permettra de régler le déséquilibre financier du secteur. Pour rappel, 228 Mds FCFA ont déjà été mobilisés auprès des bailleurs de fonds, soit 48 Mds FCFA auprès de la Banque africaine de développement (BAfD) à travers le Plan de redressement du secteur de l'électricité (PARSEC I) et 180 Mds FCFA auprès de la Banque mondiale via un programme destiné à la réalisation des travaux du plan d'action prioritaire du secteur de l'Electricité. L'enveloppe additionnelle recherchée permettra de poursuivre ce programme dont l'objectif est de fournir une électricité suffisante de haute qualité aux populations. Les travaux envisagés porteront notamment sur le remplacement des supports en bois par des supports en béton, plus résistants.

Lancement des travaux de la phase 2 des travaux de l'autoroute Yaoundé-Douala

Évalués à 880 Mds FCFA, les travaux de conception et de réalisation de la phase 2 de l'autoroute Yaoundé-Douala ont été officiellement [lancés](#) le 2 octobre 2024. Cette phase va s'étendre sur un linéaire de 141,1 km, reliant Bibodi à Douala, avec 34,5 km de bretelles de raccordement au réseau routier existant. Le tracé comprend cinq tronçons : Bibodi – Bodmon (39,5 km), Bodmon – Edéa Est Song Dong (34 km), Edéa Est Song Dong – Edéa Ouest Logbadjeck (30 km), Edéa Ouest Logbadjeck – Pitti gare (18 km) et Pitti gare – Massoumbou (19,5 km). Un contrat de gré à gré a été signé avec l'entreprise China First Highway Engineering Corporation (CFHEC). Les travaux s'étaleront sur une durée de 36 mois.

Le Cameroun homologue 113 normes pour doper la compétitivité de ses produits sur le marché

L'Agence des normes et de la qualité (ANOR) du Cameroun [annonce](#) l'homologation de 113 normes applicables aux produits issus de l'élevage et de la pisciculture. Ces normes, élaborées dans le cadre du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Élevage et de la Pisciculture (PDCVEP) conduit par le ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA), couvrent un large éventail de domaines liés à l'élevage et à la pisciculture. D'un coût de 65 Mds FCFA, le PDCVEP est financé par un prêt de 55 Mds FCFA de la Banque africaine de développement (BAfD) et par des fonds propres de l'État du Cameroun, à hauteur de 10 Mds FCFA. Les nouvelles normes visent à renforcer la qualité et la sécurité des produits de l'élevage et de la pisciculture favorisant ainsi le développement de ces secteurs clés de l'économie nationale. Ce processus doit, à terme, permettre d'améliorer la compétitivité des produits camerounais sur les marchés nationaux et internationaux.

Digitalisation des procédures de contractualisation de la commande publique dès 2025

En vue de la mise en œuvre de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics au Cameroun dès 2025, le ministre des marchés publics a lancé une campagne nationale de sensibilisation à l'usage de la plateforme baptisée Cameroun Online E-Procurement System (Coleps). Lancée en 2018 avec l'appui financier du gouvernement sud-coréen, la plateforme Coleps vise à faciliter les procédures de contractualisation dans le domaine de la commande publique, tout en limitant le contact physique entre les acteurs de la chaîne de passation des marchés, souvent source de pratiques corrupives.

Un nouveau mécanisme de financement des CTD de 28,3 Mds FCFA

Le ministre de la décentralisation et du développement local a mis en place un nouveau mécanisme de financement des communautés territoriales décentralisées (CTD) intitulé « Subvention basée sur la performance ». Ce [mécanisme](#) s'inscrit dans le cadre du **Projet de gouvernance locale et de communautés résilientes (Prolog)**, financé par la Banque mondiale. Ce guichet de financement, **d'une** durée de trois ans, prévoit une enveloppe de 28,3 Mds FCFA transférée aux CTD éligibles sous forme de don. Pour bénéficier des fonds, les CTD devront atteindre des objectifs chiffrés en matière de gouvernance locale et de services aux populations. Ils doivent également permettre de prévenir et de lutter contre le changement climatique, les catastrophes naturelles, les flux de réfugiés et **l'ensemble** des crises auxquelles elles font face.

Centrafrique

Le FMI achève une mission au titre de la 3^{ème} revue du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit

Au terme d'une mission qui s'est déroulée du 23 septembre au 3 octobre 2024, le FMI a fait part de ses conclusions sur la situation de la Centrafrique. Plusieurs facteurs continuent de **peser sur l'activité économique** du pays : un environnement peu propice aux affaires, un cadre réglementaire incertain, une insécurité persistante et des prix des carburants à la pompe exorbitants. La croissance économique en 2024 a été révisée légèrement à la baisse à 1,0 %. Fin juin 2024, les recettes intérieures atteignent près de 80 Mds FCFA mais le déficit primaire se creuse. **Le gouvernement centrafricain s'est engagé à mettre en œuvre des mesures d'urgence dans le cadre d'un collectif budgétaire** afin de tenir les objectifs de déficit public pour l'année 2024. Une augmentation de la

contribution de la fiscalité pétrolière à hauteur de 20-25 % des recettes totales est nécessaire. En 2024, elle **s'élève à environ 9 %** des recettes intérieures totales. **Le FMI exige la mise en œuvre de réformes** afin de réduire les coûts **d'importation des carburants**, une augmentation **des recettes de l'État** et un allègement des coûts pour les populations et entreprises centrafricaines. Le déploiement en cours du nouveau système de télédéclaration mis en place par la Direction Générale des Impôts et des Domaines, E-Tax, est un progrès significatif dans la modernisation des administrations fiscales et douanières. Le FMI insiste sur le nécessaire soutien financier de la communauté internationale pour obtenir les assurances financières pour 2025 et au-delà.

Congo

Le Congo annonce la mise en œuvre d'un Programme national d'optimisation de sa trésorerie

Dans un [communiqué](#) signé le 14 octobre 2024, le ministre de l'Économie et des Finances annonce la mise en œuvre d'un Programme national d'optimisation de la trésorerie (PNOT) dans le cadre de la Stratégie de gestion de la dette publique à moyen-terme. Cette opération, **qui, selon le communiqué, s'inscrit par ailleurs dans le cadre du programme de Facilité Élargie de Crédit du FMI**, consiste à proposer aux **banques d'échanger des Bons du Trésor Assimilables (BTA) et des Obligations du Trésor Assimilables (OTA) pour en allonger la durée**. **À Fin septembre 2024, l'encours des BTA et OTA représente 2 314 Mds FCFA pour une maturité moyenne de 3 ans, dont 1 451 Mds s'amortissent d'ici fin 2026**. Il est proposé aux banques **d'échanger ces titres contre des titres à 10 ans**, sur une base volontaire. Dans le même élan **d'optimisation de la trésorerie de l'État**, selon une circulaire du 16 octobre 2024, le Premier ministre suspendrait jusqu'à la fin de l'année 2024 les missions à l'étranger des membres du gouvernement, des hauts fonctionnaires et autres agents de l'État.

Les projets gaziers de l'italien ENI et du chinois Wing Wah renforcent la position du Congo sur le marché régional du gaz

Après la mise en service en février 2024 de son premier bateau de liquéfaction du gaz d'une capacité de 0,6 million de tonnes/an, le groupe pétrolier italien [ENI](#) va déployer mi-novembre 2024 sa deuxième usine flottante au Congo dans le cadre de son projet de production de gaz naturel liquéfié (GNL). La future installation qui dispose d'une capacité initiale de 2,4 millions de tonnes/an de gaz devrait atteindre d'ici fin 2025 un niveau de production de 3 millions de tonnes/an, soit une production globale d'environ 4,5 milliards de mètres cube. Le coût du projet GNL serait estimé à environ 360 Mds FCFA. De son côté, le chinois Wing Wah entend démarrer sa production de gaz associé fin 2024. Grâce aux investissements des deux opérateurs, le Congo devrait renforcer sa position sur le marché du gaz de la CEMAC avec une production attendue de près de 800 000 tonnes de GNL en 2024.

AGL et le groupe turc Albayrak investissent pour élargir le terminal à conteneurs et le trafic vrac et conventionnel du Port de Pointe-Noire

Congo Terminal, filiale d'Africa Global Logistics (AGL), a [annoncé](#) la construction d'un nouveau terminal au Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) pour un montant de près de 400 M EUR. Cette annonce a été faite lors du « Pointe-Noire Business Forum », organisé le 26 septembre 2024 à Paris qui visait à attirer les investisseurs pour développer la région et le PAPN. Congo Terminal, concessionnaire du terminal à conteneurs du PAPN, a lancé les travaux de construction du nouveau terminal baptisé « Môle Est » qui devrait être opérationnel en 2027. Doté de 750 m de linéaire de quais avec un tirant d'eau de 17 m, de 26 hectares de terre-plein et de 16 portiques 100 % électriques, « Môle Est » devrait permettre d'augmenter la capacité des terminaux de 1 million à plus de 2,3 millions de

conteneurs équivalents vingt pieds (EVP) manutentionnés par an. Le PAPN veut consolider sa position de hub de transit et de transbordement de l'Afrique centrale. C'est par ailleurs dans cette optique que la gestion des trafics vrac et conventionnel du PAPN a été **concedée en début d'année à la société Al Port** Pointe-Noire, filiale du Groupe turc Albayrak.

Le premier centre de maintenance d'avions au Congo annoncé pour fin 2025

Le Congo devrait bientôt se doter d'un [centre](#) de maintenance aéronautique qui devrait être opérationnel en décembre 2025. Les travaux de ce centre, entièrement financés par la Chine, sont réalisés par le constructeur chinois AVIC international. Selon les autorités congolaises qui **envisagent l'acquisition des certificats de conformité** de ce centre de maintenance, ce projet serait une opportunité de réaliser la révision des aéronefs sur place et de recevoir **d'autres compagnies de la sous-région**. Ce centre permettrait par ailleurs de donner un caractère régional à l'aéroport international Maya-Maya à Brazzaville. Il est érigé sur trois niveaux sur une surface de 85 095 m², dont un terrain de construction de 12 010 m².

Gabon

Baisse de 11 % de la production pétrolière au 2ème trimestre

Après cinq trimestres consécutifs de hausse de la production pétrolière, le 2^{ème} trimestre 2024 [enregistre](#) une chute de 11 %. Cette baisse est imputée à des incidents opérationnels, **notamment, l'incendie déclenché en mars dernier** sur la plateforme pétrolière Becuna, opérée par Perenco. Cet incident avait provoqué **l'arrêt des activités, ralentissant la production sur ce site**. L'activité gazière connaît, elle aussi, un léger recul (-0,9 %) dû aux difficultés techniques, liées à la mise à jour des pipelines et autres équipements permettant d'acheminer le gaz.

Emission de 122,5Mds FCFA pour financer le Plan national de développement

Le Gabon a procédé le 9 octobre à une [émission](#) de BTA et OTA pour un total de 122,5Mds FCFA. Cette émission effectuée sur le marché financier de la CEMAC devrait permettre de participer au financement des projets structurants du PNDT et à l'apurement de la dette publique. Les BTA proposés portent sur des titres à 26 semaines et 52 semaines. Les OTA, elles, vont de 3 à 10 ans assorties de taux d'intérêt annuels allant de 5,5 % à 8,25 %. Le Gabon avait déjà lancé un emprunt obligataire en mars dernier, visant à collecter 10Mds FCFA sur le marché de la BEAC. Ce dernier n'a été souscrit qu'à 69,6 % reflétant le resserrement de la politique monétaire de la BEAC, la conjoncture mondiale et la situation actuelle du Gabon.

Nouvelle taxe sur les transactions électroniques

Inscrite dans le projet de loi de finance 2025, la [redevance](#) sur les émissions de monnaie électronique devait être prélevée à hauteur de 5 % sur chaque transaction. Les autorités ont finalement revu à la baisse cette taxe pour la ramener à 0,5 %, face à la désapprobation des usagers. Cette redevance sera payée par les personnes et les entreprises détentrices d'un compte bancaire ou d'un compte Airtel/Moov Money, lors des dépôts, retraits, envois et réception d'argent.

FlyGabon se dote d'un nouvel ATR 42-600

FlyGabon et ATR ont signé une [commande](#) pour un ATR 42-600 avec une option pour un deuxième appareil. La livraison du premier avion, est prévue pour 2025 et l'option en 2026. Cet achat doit permettre à la compagnie nationale d'améliorer la desserte des différents aéroports de province.

Arrêt temporaire de la production de manganèse à Moanda

Dans un [communiqué](#) datant du 15 octobre, Eramet annonce revoir à la baisse ses objectifs pour 2024, compte tenu des conditions de marché dégradées en Chine. Le recul de la production d'acier au carbone en Chine ces derniers mois, a entraîné une chute des achats de minerai de manganèse, à laquelle s'ajoute une hausse de l'offre de minerai basse teneur principalement produit en Afrique du Sud. Cette situation a mené à un déséquilibre sur le marché qui a fortement pesé sur les ventes de minerai haute teneur qui est produit à Moanda au Gabon. Les volumes de vente ont été fortement contraints au 3ème trimestre. Eramet a pris la décision de suspendre la production de minerai de la mine de Moanda, pendant au moins trois semaines. Cette situation a conduit le groupe à réviser ses objectifs de volume de minerai de manganèse produit et transporté pour 2024, pour se situer entre 6,5Mt et 7Mt (contre 7Mt et 7,5Mt précédemment).

Guinée Équatoriale

Bilan budgétaire 2023 et budget prévisionnel 2025

Le 23 octobre, le Premier ministre Manuel Osa Nsue a présenté à la [Chambre des députés](#) plusieurs projets de loi, dont la liquidation du budget 2023, le bilan des comptes publics au premier semestre 2024 et le budget prévisionnel 2025. Le budget 2023 s'est soldé par un excédent de 178,6 Mds FCFA (0,3 % du PIB) malgré une baisse de 32 % des recettes pétrolières par rapport à 2022. Au premier semestre 2024, un excédent provisoire de 14,5 Mds FCFA a été enregistré, avec des recettes de 676 Mds FCFA. Cet excédent devrait néanmoins se réduire en raison des dépenses à venir. Pour 2025, l'État prévoit 1 405 Mds FCFA de recettes (-13 % par rapport au budget 2024) et une hausse des dépenses à 1 403 Mds FCFA (+4 %). Les priorités incluent des investissements en production, éducation, santé et protection sociale, ainsi qu'une relance économique via des réformes fiscales, l'optimisation des finances

publiques et l'attraction d'investissements. Enfin, le Premier ministre a soumis à ratification le traité de gazoduc avec le Nigeria.

Rosgeo SA étend ses activités en Guinée équatoriale

La Russian Geological Exploration Holding (Rosgeo), société d'État russe, prévoit **d'étendre** ses activités en Guinée Équatoriale à travers **l'exploration d'hydrocarbures et de minéraux de valeur**, avec un focus particulier sur le plateau continental et la région du Rio Muni, reconnue pour son potentiel en pétrole, gaz, minerais et métaux. Cette expansion, facilitée par **l'obtention de licences et d'accords avec le gouvernement, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat renforcé entre Moscou et Malabo, initié lors de la semaine russe de l'énergie**. Les activités incluront des levés géophysiques marins (sismiques 2D/3D, gravi-magnétiques) et le retraitement de données anciennes pour mieux délimiter le bassin sédimentaire et identifier des gisements prometteurs pour attirer les investissements. En parallèle, une cartographie géologique à grande échelle sera réalisée pour **approfondir l'exploration des ressources solides**, tandis que le projet devrait aussi renforcer les échanges commerciaux bilatéraux, au-delà des exportations russes actuelles de médicaments et d'engrais.

Tchad

S&P attribue un « B-/B » au Tchad pour sa première notation souveraine

Dans un rapport **publié** ce 28 octobre 2024, l'agence de notation américaine Standard & Poor's (S&P) a attribué au Tchad les notes «B-» pour ses emprunts à long terme en devise et en monnaie locale et «B» pour les obligations de court terme. Il s'agit de la première évaluation de notation souveraine du Tchad. Assortie d'une perspective stable, elle correspond à la catégorie des obligations dites « hautement spéculatives ». **Le Tchad rejoint dans cette catégorie d'autres pays de la CEMAC notamment le Congo et le**

Cameroun. Pour justifier sa décision, S&P indique que le climat politique dans le pays s'est apaisé en mai 2024 avec l'élection de Mahamat Idriss Déby, mettant un terme à une période de transition incertaine. L'agence s'attend à ce que le nouvel exécutif mette en place des réformes structurelles qui permettront au pays de se maintenir à un niveau de croissance de 3,6 % par an entre 2024 et 2027.

Le Tchad obtient un prêt concessionnel de 500 M USD des Emirats arabes unis

Le Conseil national de transition tchadien (CNT) a **ratifié** un accord de prêt de 500 M USD avec le **Fonds d'Abu Dhabi pour le développement (ADFD)**, lors de la visite du président Mahamat Idriss Déby Itno aux Émirats arabes unis. Le prêt, **assorti d'un taux concessionnel de 1 % et d'une maturité de 18 ans**, a été ratifié par le Parlement tchadien le 16 octobre 2024, afin de soutenir le pays dans la gestion des urgences causées par de graves inondations. Ce paquet financier complète un accord de 200 M USD signé plus tôt en 2023, qui comprenait à la fois des prêts et des subventions. L'objectif de ce prêt est de renforcer la capacité financière du Tchad dans un contexte de rapprochement diplomatique avec les Émirats arabes unis.

Approbation par la Banque Mondiale d'un don de 92,2 M USD au profit du numérique

Le 25 septembre, la Banque Mondiale a **approuvé** un don de 92,2 M USD au Tchad afin **d'étendre l'accès à la connectivité et la fourniture de services publics numériques**. Ce **nouveau financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) permettra la mise en œuvre d'un écosystème numérique fiable et la numérisation des services publics**. Pour une durée estimée à 5 ans, le projet permettra in fine à 4,5 millions de personnes vivant en **zone rurale d'avoir accès au haut débit et à plus de 2 millions de personnes d'utiliser les plateformes publiques numériques**. À terme, par cet investissement, la Banque Mondiale espère

pouvoir rendre le secteur du numérique plus attractif afin d'attirer des entreprises internationales, ainsi que de potentiels capitaux étrangers.

Lancement d'un projet de 65,5 M EUR d'adduction de la capitale en eau potable

Le 3 octobre a eu lieu la cérémonie de démarrage des travaux relatifs au [projet](#) d'adduction en eau potable (AEP). Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne, Invest International, l'Agence Française de Développement et l'État tchadien pour un montant de 65,55 M EUR. Le projet vise à améliorer l'accès à l'eau potable dans les zones urbaines et périurbaines dans 9 arrondissements de la ville de N'Djaména, pour un délai d'exécution de 48 mois. Ce projet permettra d'accompagner le Tchad à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de couverture en eau potable à l'horizon 2030. Le taux de couverture du réseau d'eau potable de la ville de N'Djaména est de 30 % actuellement et devrait atteindre au moins 45 % d'ici la fin du projet.

Mission du FMI au Tchad au titre de l'article IV

Les équipes du FMI ont effectué une [mission](#) au Tchad du 3 au 15 octobre 2024, sous la direction de M. Edouard Martin, ainsi que du Directeur adjoint du Département Afrique, M. Vitaly Kramarenko. Cette mission était organisée au titre de l'article IV suite à l'arrêt du précédent programme FMI en juin 2024. La mission a pu procéder à une évaluation des performances de ses différents portefeuilles auprès des ministères et institutions. Les conclusions résultant de cette mission soulignent, entre autres, une détérioration du solde budgétaire global en 2023, un secteur bancaire sous-capitalisé, mais une activité en hausse due au rebond de la production agricole. Les perspectives économiques restent globalement favorables selon la délégation qui, malgré une baisse à venir des recettes pétrolières, estime que les recettes non pétrolières devraient considérablement augmenter.

Ratification d'un accord de prêt de 200 M EUR entre le Tchad et la Hongrie

Le ministre hongrois des Affaires Etrangères et du Commerce, M. Peter Sijjarto et son homologue tchadien M. Abdéraman Koulamallah ont signé un [accord-cadre](#) de coopération d'un montant de 200 M EUR. L'accord initial entre les deux pays était avant tout militaire, avec un détachement à venir de 200 soldats hongrois sur le territoire tchadien. Mais dans l'attente d'une concrétisation de cet accord, la Hongrie a accordé un prêt visant à financer des projets dans divers secteurs. Seront concernés, les secteurs de l'approvisionnement en eau, de la fabrication de lunettes de vue ou encore la transformation du lait de chamelle.

RDC

La RDC poursuit la négociation d'un nouveau programme avec le FMI en vue d'un démarrage en début 2025

Une mission du Fonds Monétaire International de négociation d'un nouveau programme de type Facilité Élargie de Crédit (FEC) qui s'accompagnerait d'un programme de type Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) se rendra à Kinshasa du 31 octobre au 13 novembre 2024, sous la conduite du chef de mission du FMI pour la RDC, Monsieur Calixte Ahokossi.

Un budget 2025 pour la RDC ambitieux pour le volet social et sécuritaire

Renforcer le volet social (santé, éducation) constitue l'un des enjeux du nouveau budget dans un pays où 75% de la population vit au seuil de pauvreté. En lien, endosser à terme un rôle de puissance agricole apparaîtrait naturel eu égard à l'immensité des terres cultivables et aurait un effet marqué sur l'emploi et l'inflation. Ensuite, mettre un terme au conflit armé à l'Est compose

un autre axe hautement sensible illustré par un budget en hausse de 20% en faveur de la Défense. Enfin, réformer les finances publiques et la politique fiscale pour, non seulement améliorer les recettes (taux de pression fiscale de seulement 10,5%) mais aussi pour répondre à une condition stricte posée par le FMI avant d'engager un nouveau programme.

Sao Tomé-et-Príncipe

Le FMI conclut un accord au niveau des services au titre de la FEC avec São Tomé-et-Príncipe

Le FMI et les autorités de São Tomé ont conclu ce 21 octobre un [accord au niveau des services](#)

sur les politiques économiques et les réformes à **soutenir dans le cadre d'un nouvel arrangement de 40 mois au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), actualisant l'accord conclu l'an dernier.** Le programme vise à rétablir la stabilité macroéconomique, améliorer les conditions de vie de la population, favoriser la reprise économique et promouvoir une croissance durable et inclusive. Un ajustement budgétaire ambitieux, concentré en début de programme, est essentiel pour réduire l'**endettement public** élevé et rééquilibrer l'économie sous un régime de taux de change fixe. Les autorités s'engagent à **renforcer l'administration fiscale et douanière** et à rationaliser les dépenses publiques. Ces efforts permettront de dégager une **marge budgétaire pour mettre en œuvre des programmes de développement** favorisant la croissance et orienter la dette publique sur une trajectoire descendante.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé
Rédacteurs : Service économique régional de Yaoundé
Services économiques de Libreville, de Brazzaville et de Kinshasa, et correspondants

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner